

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de BOIS LE ROI

Numéro SIRET : **21770037600015**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE FONTAINEBLEAU AVON**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI

ANNEE 2019

SP.FBL
190419

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

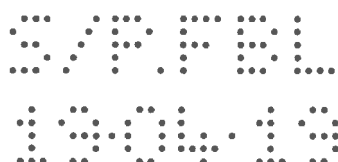
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.20	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.27	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.38	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.47	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.49	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.50	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.51	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.53	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.54	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.55	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.56	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.57	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.58	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.59	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.60	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.61	C1 - Etat du personnel	X	
p.65	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.66	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.67	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.68	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)



Code INSEE
77037

COMMUNE de BOIS LE ROI
BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI

BP
2019

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 854
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	215
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	CA Pays de Fontainebleau

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 940 741,00	5 482 952,00	814,09	1 006,78

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population	1 035,05	1 037,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	663,99	478,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 014,52	1 167,00
5	Encours de dette/population	635,60	419,00
6	DGF/population	161,41	849,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	92,59	151,00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	51,46%	51,67%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	104,35%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	62,65%	0,00%
		15,91%	0,00%

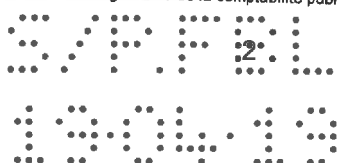
Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810	816	821	824
	Services communs	Autres réseaux et services divers	Équipements de voirie	Autres opérations d'aménagement
21 Immobilisations corporelles	0,00	6 237,36	1 695,20	16 522,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 895 813,90	0,00
.. RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	281 277,00	0,00
..... Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	281 277,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	281 277,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	281 277,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 943 263,61	5 939 000,00

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
P			4 004 263,61
R			
T			
S			

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	9 943 263,61	9 943 263,61
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 890 590,00	4 388 675,08

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	2 073 192,53	417 069,41
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
P			1 400 532,65
R			
T			
S			

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 963 782,53	6 206 277,14
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	13 907 046,14	16 149 540,75
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 687 032,00	0,00	1 618 680,00	1 618 680,00	1 618 680,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 921 000,00	0,00	3 118 000,00	3 118 000,00	3 118 000,00
014	Atténuations de produits	103 000,00	0,00	185 209,00	185 209,00	185 209,00
65	Autres charges de gestion courante	635 790,00	0,00	741 860,00	741 860,00	741 860,00
Total des dépenses de gestion courante		5 346 822,00	0,00	5 663 749,00	5 663 749,00	5 663 749,00
66	Charges financières	29 963,00	0,00	26 330,00	26 330,00	26 330,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			100 000,00	100 000,00	100 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	360 000,00		247 100,00	247 100,00	247 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 741 785,00	0,00	6 059 179,00	6 059 179,00	6 059 179,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 146 212,23		3 657 434,61	3 657 434,61	3 657 434,61
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	201 824,00		226 650,00	226 650,00	226 650,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 348 036,23		3 884 084,61	3 884 084,61	3 884 084,61
TOTAL		9 089 821,23	0,00	9 943 263,61	9 943 263,61	9 943 263,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 943 263,61

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	327 850,00	0,00	358 000,00	358 000,00	358 000,00
73	Impôts et taxes	4 498 942,00	0,00	4 656 800,00	4 656 800,00	4 656 800,00
74	Dotations, subventions et participations	745 473,00	0,00	786 200,00	786 200,00	786 200,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	0,00	76 500,00	76 500,00	76 500,00
Total des recettes de gestion courante		5 707 265,00	0,00	5 937 500,00	5 937 500,00	5 937 500,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 707 265,00	0,00	5 939 000,00	5 939 000,00	5 939 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 707 265,00	0,00	5 939 000,00	5 939 000,00	5 939 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

4 004 263,61

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 943 263,61

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

3 884 084,61

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	72 363,20	11 693,20	66 540,00	66 540,00	78 233,20
204	Subventions d'équipement versées	1 363,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 088 226,46	109 860,43	1 044 600,00	1 044 600,00	1 154 460,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 233 383,13	1 951 638,90	536 460,00	536 460,00	2 488 098,90
Total des dépenses d'équipement		4 395 336,05	2 073 192,53	1 647 600,00	1 647 600,00	3 720 792,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	86 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	139 493,00	0,00	137 990,00	137 990,00	137 990,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	300 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		525 749,00	0,00	242 990,00	242 990,00	242 990,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 921 085,05	2 073 192,53	1 890 590,00	1 890 590,00	3 963 782,53
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 921 085,05	2 073 192,53	1 890 590,00	1 890 590,00	3 963 782,53

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 963 782,53

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	661 390,60	416 071,40	0,00	0,00	416 071,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		661 390,60	416 071,40	0,00	0,00	416 071,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	684 943,03	998,01	249 000,00	249 000,00	249 998,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 102 916,00	0,00	255 590,47	255 590,47	255 590,47
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 787 859,03	998,01	504 590,47	504 590,47	505 588,48
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 449 249,63	417 069,41	504 590,47	504 590,47	921 659,88
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 146 212,23		3 657 434,61	3 657 434,61	3 657 434,61
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	201 824,00		226 650,00	226 650,00	226 650,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 348 036,23		3 884 084,61	3 884 084,61	3 884 084,61
TOTAL		5 797 285,86	417 069,41	4 388 675,08	4 388 675,08	4 805 744,49

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 400 532,65

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 206 277,14

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

3 884 084,61

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP 2019
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 618 680,00		1 618 680,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 118 000,00		3 118 000,00
014	Atténuations de produits	185 209,00		185 209,00
65	Autres charges de gestion courante	741 860,00		741 860,00
66	Charges financières	26 330,00	0,00	26 330,00
67	Charges exceptionnelles	22 000,00	0,00	22 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	100 000,00	226 650,00	326 650,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	247 100,00		247 100,00
023	Virement à la section d'investissement		3 657 434,61	3 657 434,61
Dépenses de fonctionnement - Total		6 059 179,00	3 884 084,61	9 943 263,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 943 263,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	137 990,00	0,00	137 990,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	78 233,20	0,00	78 233,20
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 154 460,43	0,00	1 154 460,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 488 098,90	0,00	2 488 098,90
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	5 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement - Total		3 963 782,53	0,00	3 963 782,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 963 782,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	358 000,00		358 000,00
73	Impôts et taxes	4 656 800,00		4 656 800,00
74	Dotations, subventions et participations	786 200,00		786 200,00
75	Autres produits de gestion courante	76 500,00	0,00	76 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	1 500,00
Recettes de fonctionnement - Total		5 939 000,00	0,00	5 939 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 4 004 263,61

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 9 943 263,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	249 998,01	0,00	249 998,01
13	Subventions d'investissement	416 071,40	0,00	416 071,40
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		226 650,00	226 650,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 657 434,61	3 657 434,61
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		666 069,41	3 884 084,61	4 550 154,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 400 532,65

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 255 590,47

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 206 277,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 687 032,00	1 618 680,00	1 618 680,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén:	342 570,00	347 300,00	347 300,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	120 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	42 802,00	35 060,00	35 060,00
60612	Énergie - Électricité	261 780,00	270 000,00	270 000,00
60622	Carburants	15 200,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	14 750,00	21 750,00	21 750,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 180,00	2 700,00	2 700,00
60631	Fournitures d'entretien	15 500,00	15 500,00	15 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	71 000,00	63 350,00	63 350,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	10 600,00	9 900,00	9 900,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	6 500,00	8 300,00	8 300,00
6067	Fournitures scolaires	10 335,00	10 900,00	10 900,00
6068	Autres matières et fournitures	4 090,00	4 600,00	4 600,00
611	Contrats de prestations de services	146 220,00	141 700,00	141 700,00
6132	Locations immobilières		15 000,00	15 000,00
6135	Locations mobilières	6 500,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété		2 500,00	2 500,00
61521	Terrains	56 000,00	50 000,00	50 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	110 000,00	115 100,00	115 100,00
615231	Entretien et réparations voiries	140 000,00	120 000,00	120 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux		15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	24 500,00	23 500,00	23 500,00
61558	Autres biens mobiliers	5 700,00	20 300,00	20 300,00
6156	Maintenance	39 500,00	45 150,00	45 150,00
6161	Assurance multirisques	31 000,00	26 000,00	26 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 950,00	4 550,00	4 550,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 250,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 300,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	3 100,00	4 600,00	4 600,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	33 720,00	42 700,00	42 700,00
6236	Catalogues et imprimés	2 305,00	2 105,00	2 105,00
6237	Publications	25 000,00	18 000,00	18 000,00
6247	Transports collectifs	19 280,00	22 785,00	22 785,00
6251	Voyages et déplacements		150,00	150,00
6256	Missions		600,00	600,00
6257	Réceptions	38 400,00	52 480,00	52 480,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 800,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	15 500,00	18 000,00	18 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 921 000,00	3 118 000,00	3 118 000,00
6218	Autre personnel extérieur	29 600,00	36 000,00	36 000,00
6331	Versement de transport	26 000,00	27 500,00	27 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	29 000,00	27 500,00	27 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 000,00	6 500,00	6 500,00
64111	Rémunération principale	1 261 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	47 000,00	40 500,00	40 500,00
64118	Autres indemnités	256 000,00	285 000,00	285 000,00
64131	Rémunérations	353 200,00	477 000,00	477 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	238 000,00	248 000,00	248 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraite	415 300,00	419 000,00	419 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	23 000,00	18 500,00	18 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	115 500,00	107 500,00	107 500,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	80 500,00	87 000,00	87 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	17 000,00	26 000,00	26 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 900,00	8 000,00	8 000,00
6488	Autres charges	3 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	103 000,00	185 209,00	185 209,00
739211	Attributions de compensation		100 600,00	100 600,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	103 000,00	84 609,00	84 609,00
65	Autres charges de gestion courante	635 790,00	741 860,00	741 860,00
6531	Indemnités	105 000,00	127 000,00	127 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	10 000,00	7 500,00	7 500,00
6535	Formation	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 290,00	6 360,00	6 360,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	2 500,00	2 500,00
657362	CCAS	60 000,00	98 000,00	98 000,00
65748	Autres organismes droit privé	444 000,00	490 000,00	490 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 346 822,00	5 663 749,00	5 663 749,00
66	Charges financières (b)	29 963,00	26 330,00	26 330,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 473,00	22 330,00	22 330,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	4 490,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	22 000,00	22 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		500,00	500,00
6712	Amendes fiscales et pénales		1 500,00	1 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	4 900,00	4 900,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)		100 000,00	100 000,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels		100 000,00	100 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	360 000,00	247 100,00	247 100,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 741 785,00	6 059 179,00	6 059 179,00
023	Virement à la section d'investissement	3 146 212,23	3 657 434,61	3 657 434,61
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	201 824,00	226 650,00	226 650,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	201 824,00	226 650,00	226 650,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 348 036,23	3 884 084,61	3 884 084,61
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 348 036,23	3 884 084,61	3 884 084,61
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 089 821,23	9 943 263,61	9 943 263,61

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 943 263,61

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	327 850,00	358 000,00	358 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	17 500,00	29 000,00	29 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	5 200,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	280 000,00	310 000,00	310 000,00
70688	Autres prestations de services	11 000,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	6 150,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	4 498 942,00	4 656 800,00	4 656 800,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 769 000,00	3 887 000,00	3 887 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		6 000,00	6 000,00
73211	Attribution de compensation	233 839,00	234 500,00	234 500,00
73221	FNGIR	8 103,00	8 100,00	8 100,00
7336	Droits de place	25 000,00	26 000,00	26 000,00
7337	Droits de stationnement	10 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes		2 000,00	2 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	53 000,00	63 000,00	63 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	400 000,00	430 000,00	430 000,00
7388	Autres taxes diverses		200,00	200,00
74	Dotations, subventions et participations	745 473,00	786 200,00	786 200,00
7411	Dotation forfaitaire	358 000,00	350 000,00	350 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	81 400,00	82 000,00	82 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	134 843,00	110 000,00	110 000,00
744	FCTVA	18 100,00	34 000,00	34 000,00
74718	Autres	130 030,00	119 000,00	119 000,00
7473	Départements	22 700,00	40 000,00	40 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	400,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foi		3 800,00	3 800,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal		47 400,00	47 400,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	76 500,00	76 500,00
752	Revenus des immeubles	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7561	Régies dotées de la seule autonomie financière		0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	10 000,00	11 500,00	11 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 707 265,00	5 937 500,00	5 937 500,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		1 500,00	1 500,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 500,00	1 500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 707 265,00	5 939 000,00	5 939 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 707 265,00	5 939 000,00	5 939 000,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 004 263,61
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 943 263,61
---	--------------

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	72 363,20	66 540,00	66 540,00
2031	Frais d'études	36 868,00	30 000,00	30 000,00
2051	Concessions et droits similaires	35 495,20	36 540,00	36 540,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 363,26	0,00	0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	1 363,26	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 088 226,46	1 044 600,00	1 044 600,00
2111	Terrains nus	27 522,00	18 600,00	18 600,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 000,00	28 000,00	28 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	588 703,63	630 400,00	630 400,00
2152	Installations de voirie	125 108,23	164 000,00	164 000,00
21534	Réseaux d'électrification	100 000,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	9 100,00	34 600,00	34 600,00
2161	Oeuvres et objets d'art	3 138,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	70 379,62	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	134 798,46	105 000,00	105 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 476,52	9 000,00	9 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 233 383,13	536 460,00	536 460,00
2313	Constructions	516 400,00	298 460,00	298 460,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 716 983,13	238 000,00	238 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 395 336,05	1 647 600,00	1 647 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	86 256,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	86 256,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	139 493,00	137 990,00	137 990,00
1641	Emprunts en euros	131 918,00	124 440,00	124 440,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00	0,00	0,00
16818	Autres prêteurs	6 775,00	13 550,00	13 550,00
27	Autres immobilisations financières		5 000,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés		5 000,00	5 000,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	300 000,00	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	300 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		525 749,00	242 990,00	242 990,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		4 921 085,05	1 890 590,00	1 890 590,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 921 085,05	1 890 590,00	1 890 590,00

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP 2019
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	2 073 192,53
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 963 782,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	661 390,60	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	237 093,40	0,00	0,00
1322	Régions	84 482,00	0,00	0,00
1323	Départements	16 923,00	0,00	0,00
1328	Autres	322 892,20	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		661 390,60	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 787 859,03	504 590,47	504 590,47
10222	F.C.T.V.A.	624 943,03	199 000,00	199 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	50 000,00	50 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 102 916,00	255 590,47	255 590,47
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.		0,00	0,00
Total des recettes financières		1 787 859,03	504 590,47	504 590,47
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 449 249,63	504 590,47	504 590,47
021	Virement de la section de fonctionnement	3 146 212,23	3 657 434,61	3 657 434,61
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	201 824,00	226 650,00	226 650,00
28031	Amortissements des frais d'études	8 244,00	3 510,00	3 510,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	541,00	632,23	632,23
28051	Concessions et droits similaires	12 589,00	8 727,54	8 727,54
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	14 365,00	14 365,44	14 365,44
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	81 419,00	95 576,41	95 576,41
28151	Réseaux de voirie		25,75	25,75
28152	Installations de voirie	6 156,00	9 312,41	9 312,41
281534	Réseaux d'électrification	263,00	322,78	322,78
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 624,00	10 055,24	10 055,24
28182	Matériel de transport	21 794,00	20 215,55	20 215,55
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 887,00	40 371,88	40 371,88
28184	Mobilier	5 719,00	6 400,45	6 400,45
28188	Autres immobilisations corporelles	15 223,00	17 134,32	17 134,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 348 036,23	3 884 084,61	3 884 084,61
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 348 036,23	3 884 084,61	3 884 084,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		5 797 285,86	4 388 675,08	4 388 675,08

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP 2019
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	417 069,41
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 400 532,65
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 206 277,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	137 990,00	772 000,00	9 000,00	0,00	0,00	250 000,00	48 460,00	0,00	0,00	673 140,00	0,00	1 890 590,00
Equipements municipaux (2)		667 000,00	9 000,00	0,00	0,00	250 000,00	48 460,00	0,00	0,00	673 140,00	0,00	1 647 600,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	137 990,00											137 990,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	137 990,00	772 000,00	9 000,00	0,00	0,00	250 000,00	48 460,00	0,00	0,00	673 140,00	0,00	1 890 590,00
RAR N-1 et reports	0,00	65 222,79	23 340,66	0,00	2 025,00	4 500,00	49 300,00	0,00	0,00	1 928 804,06	0,00	2 073 192,53
Total cumulé dépenses d'investissement	137 990,00	837 222,79	32 340,66	0,00	2 025,00	254 500,00	97 760,00	0,00	0,00	2 601 944,06	0,00	3 963 782,53
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	731 240,47	3 657 434,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 388 675,08
RAR N-1 et reports	998,01	1 436 373,65	0,00	98 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 277,90	0,00	1 817 602,06
Total cumulé recettes d'investissement	732 238,48	5 093 808,26	0,00	98 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 277,90	0,00	6 206 277,14

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	370 980,00	8 569 521,93	13 550,00	360 036,66	18 478,98	139 937,86	98 000,00	5 300,00	0,00	335 730,81	1 727,37	9 913 263,61
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	370 980,00	8 569 521,93	13 550,00	360 036,66	18 478,98	139 937,86	98 000,00	5 300,00	0,00	335 730,81	1 727,37	9 913 263,61
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 297 300,00	160 700,00	0,00	79 500,00	5 000,00	313 000,00	3 000,00	31 500,00	0,00	34 000,00	15 000,00	5 939 000,00
RAR N-1 et reports	4 004 263,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 004 263,61
Total cumulé recettes de fonctionnement	9 301 563,61	160 700,00	0,00	79 500,00	5 000,00	313 000,00	3 000,00	31 500,00	0,00	34 000,00	15 000,00	9 943 263,61

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		137 990,00	837 222,79	32 340,88	0,00	2 025,00	254 500,00	97 760,00	0,00	0,00	2 601 944,06	0,00	3 963 782,53
Dépenses réelles		137 990,00	837 222,79	32 340,88	0,00	2 025,00	254 500,00	97 760,00	0,00	0,00	2 601 944,06	0,00	3 963 782,53
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	137 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 990,00
1641	Emprunts en euros	124 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 440,00
16818	Autres prêteurs	13 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 550,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	61 157,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 075,60	0,00	78 233,20
2031	Frais d'études	0,00	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 400,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	28 757,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 075,60	0,00	45 833,20
21	Immobilisations corporelles	0,00	671 065,19	32 340,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 054,56	0,00	1 154 460,43
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 122,00	0,00	35 122,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des c	0,00	480 637,00	23 340,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 120,00	0,00	666 097,68
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 975,20	0,00	164 975,20
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 237,36	0,00	26 237,36
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 600,00	0,00	34 600,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
2182	Matériel de transport	0,00	48 098,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 098,02
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	130 337,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 337,39
2184	Mobilier	0,00	11 592,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 592,78	0,00	11 592,78
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 025,00	254 500,00	97 760,00	0,00	0,00	2 133 813,90	0,00	2 488 098,90
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 025,00	254 500,00	97 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354 285,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 133 813,90	0,00	2 133 813,90
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

RECETTES

Total recettes d'investissement	732 238,48	5 093 808,26	0,00	98 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 277,14	0,00	6 206 277,14
---------------------------------	------------	--------------	------	-----------	------	------	------	------	------	------	------------	------	--------------

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Recettes réelles		505 598,48	1 436 373,65	0,00	98 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 277,00	0,00	2 322 192,53
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	0,00	1 400 532,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 532,65
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	1 400 532,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 532,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	505 598,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	505 598,48
10222	F.C.T.V.A.	199 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 998,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 998,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	255 590,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 590,47
13	Subventions d'investissement	0,00	35 841,00	0,00	98 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 277,00	0,00	416 071,40
1321	Elat et établissements nationaux	0,00	35 000,00	0,00	98 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 140,00	0,00	182 093,40
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 632,00	0,00	76 632,00
1323	Départements	0,00	841,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 505,00	0,00	156 505,00
Recettes d'ordre		226 650,00	3 657 434,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 884 084,61
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 657 434,61
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	3 657 434,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 657 434,61
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	226 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 650,00
28031	Amortissements des frais d'études	3 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 510,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	632,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	632,23
28051	Concessions et droits similaires	8 727,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 727,54
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	14 365,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 365,44
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des α	95 576,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 576,41
28151	Réseaux de voirie	25,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,75
28152	Installations de voirie	9 312,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 312,41
281534	Réseaux d'électrification	322,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	322,78
28158	Autres Installations, matériel et outillage techniques	10 055,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 055,24
28182	Matériel de transport	20 215,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 215,55
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	40 371,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 371,88
28184	Mobilier	6 400,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,45
28188	Autres immobilisations corporelles	17 134,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 134,32

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		370 980,00	8 569 521,93	13 550,00	360 036,66	18 478,98	139 937,86	98 000,00	5 300,00	0,00	335 730,81	1 727,37	9 913 263,61

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses réelles		144 330,00	4 912 087,32	13 550,00	360 036,66	18 478,98	139 937,86	98 000,00	5 300,00	0,00	335 730,81	1 727,37	6 029 179,00
011	Charges à caractère général	18 000,00	695 918,32	13 550,00	360 036,66	18 478,98	139 937,86	0,00	5 300,00	0,00	335 730,81	1 727,37	1 588 680,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à am	0,00	37 500,00	1 000,00	229 200,00	1 500,00	77 000,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	347 300,00
60611	Eau et assainissement	0,00	13 670,00	0,00	14 000,00	0,00	6 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	35 060,00
60612	Energie - Electricité	0,00	102 098,32	0,00	75 601,66	5 878,98	15 367,86	0,00	0,00	0,00	69 825,81	1 227,37	270 000,00
60622	Carburants	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
60623	Alimentation	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	21 750,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	44 550,00	700,00	8 800,00	1 000,00	7 500,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	63 350,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	7 400,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00
6064	Fournitures administratives	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèq	0,00	800,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	79 600,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 500,00	0,00	141 700,00
6132	Locations immobilières	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
614	Charges locales et de copropriété	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	115 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 100,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	23 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	20 200,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 300,00
6156	Maintenance	0,00	43 000,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	45 150,00
6161	Assurance multirisques	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	300,00	200,00	1 150,00	2 600,00	200,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	4 550,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	3 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	4 600,00
6231	Annonces et insertions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	12 200,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 500,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455,00	0,00	2 105,00
6237	Publications	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6247	Transports collectifs	0,00	7 200,00	0,00	3 585,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 785,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6256	Missions	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6257	Réceptions	0,00	51 900,00	0,00	0,00	0,00	580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 480,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 118 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
6331	Versement de transport	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
64111	Rémunération principale	0,00	1 280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 280 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	40 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00
64118	Autres indemnités	0,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
64131	Rémunérations	0,00	477 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	477 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	248 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	419 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	419 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C	0,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	107 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 500,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	87 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6488	Autres charges	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	185 209,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 209,00
739211	Attributions de compensation	0,00	100 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 600,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	0,00	84 609,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 609,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	247 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	247 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 100,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65	Autres charges de gestion courante	0,00	643 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	741 860,00
6531	Indemnités	0,00	127 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 000,00
6532	Frais de mission	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Coalisations de retraite	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6534	Coalisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6535	Formation	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	6 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 360,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00
65748	Autres organismes droit privé	0,00	490 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00
66	Charges financières	26 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 330,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 330,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
Dépenses d'ordre		226 650,00	3 657 434,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 884 084,61
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 657 434,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 657 434,61
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 657 434,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 657 434,61
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	226 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 650,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	226 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 650,00

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		9 301 563,61	160 700,00	0,00	79 500,00	5 000,00	313 000,00	3 000,00	31 500,00	0,00	34 000,00	15 000,00	9 943 263,61
Recettes réelles		9 301 563,61	160 700,00	0,00	79 500,00	5 000,00	313 000,00	3 000,00	31 500,00	0,00	34 000,00	15 000,00	9 943 263,61
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 004 263,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 004 263,61
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 004 263,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 004 263,61
013	Atténuations de charges	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	0 Services généraux des administrations	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)				
Dépenses de l'exercice	356 914,19	370 980,00	8 212 607,74	8 940 501,93
011 Charges à caractère général	356 914,19	370 980,00	8 212 607,74	8 940 501,93
012 Charges de personnel et frais assimilés	356 914,19	18 000,00	339 004,13	713 918,32
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	3 118 000,00	3 118 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	185 209,00	185 209,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	247 100,00	247 100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	3 657 434,61	3 657 434,61
65 Autres charges de gestion courante	0,00	226 650,00	0,00	226 650,00
66 Charges financières	0,00	0,00	643 860,00	643 860,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	26 330,00	0,00	26 330,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
RECETTES TOTALES (2)				
Recettes de l'exercice	0,00	9 301 563,61	160 700,00	9 462 263,61
013 Atténuations de charges	0,00	5 297 300,00	160 700,00	5 458 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	4 628 600,00	5 200,00	4 633 800,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	668 700,00	10 000,00	678 700,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	0,00	4 004 263,61	0,00	4 004 263,61
	0,00	4 004 263,61	0,00	4 004 263,61

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

	Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et non pompes funèbres
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	7 678 763,27	25 000,00	507 681,64	1 162,83
Dépenses de l'exercice	7 678 763,27	25 000,00	507 681,64	1 162,83
011 Charges à caractère général	310 159,66	25 000,00	2 681,64	1 162,83
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 118 000,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	185 209,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	247 100,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	3 657 434,61	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	153 860,00	0,00	490 000,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	15 000,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	152 700,00	0,00	0,00	8 000,00
Recettes de l'exercice	152 700,00	0,00	0,00	8 000,00
013 Atténuations de charges	60 000,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et de la gestion	9 000,00	0,00	0,00	8 000,00
73 Impôts et taxes	5 200,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	10 000,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	67 000,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

	11	Total
CHAPITRES (1)	Sécurité intérieure	
DEPENSES TOTALES (2)	13 550,00	13 550,00
Dépenses de l'exercice	13 550,00	13 550,00
011 Charges à caractère général	13 550,00	13 550,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112
	Police municipale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	13 550,00
Dépenses de l'exercice	13 550,00
011 Charges à caractère général	13 550,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)				
Dépenses de l'exercice	0,00	12 600,00	5 878,98	18 478,98
Dépenses à caractère général	0,00	12 600,00	5 878,98	18 478,98
RECETTES TOTALES (2)				
Recettes de l'exercice	1 800,00	3 200,00	0,00	5 000,00
Recettes de l'exercice	1 800,00	3 200,00	0,00	5 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 800,00	3 200,00	0,00	5 000,00

Sous-fonction 32	
321	
Bibliothèques et médiathèques	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	12 600,00
Dépenses de l'exercice	12 600,00
011 Charges à caractère général	12 600,00
RECETTES TOTALES (2)	3 200,00
Recettes de l'exercice	3 200,00
70 Produits des services, du domaine et \	3 200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	98 000,00	98 000,00
Dépenses de l'exercice	98 000,00	98 000,00
65 Autres charges de gestion courante	98 000,00	98 000,00
RECETTES TOTALES (2)	3 000,00	3 000,00
Recettes de l'exercice	3 000,00	3 000,00
74 Dotations, subventions et participations	3 000,00	3 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52	
	520 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	98 000,00	0,00
Dépenses de l'exercice	98 000,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	98 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	3 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	3 000,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	3 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 300,00	5 300,00
Dépenses de l'exercice	5 300,00	5 300,00
011 Charges à caractère général	5 300,00	5 300,00
RECETTES TOTALES (2)	31 500,00	31 500,00
Recettes de l'exercice	31 500,00	31 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 000,00	12 000,00
74 Dotations, subventions et participations	19 500,00	19 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	94 230,81	241 500,00	335 730,81
Dépenses de l'exercice	94 230,81	241 500,00	335 730,81
011 Charges à caractère général	94 230,81	241 500,00	335 730,81
RECETTES TOTALES (2)	26 000,00	8 000,00	34 000,00
Recettes de l'exercice	26 000,00	8 000,00	34 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 000,00	0,00	26 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	8 000,00	8 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	816 Autres réseaux et services divers	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	4 405,00	89 825,81	191 500,00	50 000,00
Dépenses de l'exercice	4 405,00	89 825,81	191 500,00	50 000,00
011 Charges à caractère général	4 405,00	89 825,81	191 500,00	50 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	26 000,00	8 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	26 000,00	8 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et taxes	0,00	26 000,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	8 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	94 Aides au commerce et aux services	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 727,37	1 727,37
Dépenses de l'exercice	1 727,37	1 727,37
011 Charges à caractère général	1 727,37	1 727,37
RECETTES TOTALES (2)	15 000,00	15 000,00
Recettes de l'exercice	15 000,00	15 000,00
73 Impôts et taxes	15 000,00	15 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION AREG FONCTION A REGULARISER

CHAPITRES (1)	AREG FONCTION A REGULARISER	Total
DEPENSES TOTALES (2)	30 000,00	30 000,00
Dépenses de l'exercice	30 000,00	30 000,00
011 Charges à caractère général	30 000,00	30 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
	IV
	A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	0 Services généraux des administrations publiques locales	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	6 134,78	137 990,00	831 088,01	975 212,79
Dépenses de l'exercice	5 000,00	137 990,00	767 000,00	909 990,00
Non individualisées en opérations	5 000,00	137 990,00	767 000,00	909 990,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	137 990,00	0,00	137 990,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00
21 Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	604 000,00	609 000,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	1 134,78	0,00	64 088,01	65 222,79
Non individualisées en opérations	1 134,78	0,00	64 088,01	65 222,79
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	3 157,60	3 157,60
21 Immobilisations corporelles	1 134,78	0,00	60 930,41	62 065,19
RECETTES TOTALES (2)	0,00	732 238,48	5 093 808,26	5 826 046,74
Recettes de l'exercice	0,00	731 240,47	3 657 434,61	4 388 675,08
Non affectées aux opérations	0,00	731 240,47	3 657 434,61	4 388 675,08
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	3 657 434,61	3 657 434,61
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	226 650,00	0,00	226 650,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	504 590,47	0,00	504 590,47
Restes à réaliser - reports	0,00	998,01	1 436 373,65	1 437 371,66
Non affectées aux opérations	0,00	998,01	1 436 373,65	1 437 371,66
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	1 400 532,65	1 400 532,65
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	998,01	0,00	998,01
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	35 841,00	35 841,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
IV	IV
	A1.2

Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	831 088,01
Dépenses de l'exercice	767 000,00
Non individualisées en opérations	767 000,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	58 000,00
21 Immobilisations corporelles	604 000,00
27 Autres immobilisations financières	5 000,00
Restes à réaliser - reports	64 088,01
Non individualisées en opérations	64 088,01
20 Immobilisations incorporelles	3 157,60
21 Immobilisations corporelles	60 930,41
RECETTES TOTALES (2)	5 093 808,26
Recettes de l'exercice	3 657 434,61
Non affectées aux opérations	3 657 434,61
021 Virement de la section de fonctionnement	3 657 434,61
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
Restes à réaliser - reports	1 436 373,65
Non affectées aux opérations	1 436 373,65
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 400 532,65
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	35 841,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	32 340,68	32 340,68
Dépenses de l'exercice	9 000,00	9 000,00
Non individualisées en opérations	9 000,00	9 000,00
21 Immobilisations corporelles	9 000,00	9 000,00
Restes à réaliser - reports	23 340,68	23 340,68
Non individualisées en opérations	23 340,68	23 340,68
21 Immobilisations corporelles	23 340,68	23 340,68

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
DEPENSES TOTALES (2)	32 340,68
Dépenses de l'exercice	9 000,00
Non individualisées en opérations	9 000,00
21 Immobilisations corporelles	9 000,00
Restes à réaliser - reports	23 340,68
Non individualisées en opérations	23 340,68
21 Immobilisations corporelles	23 340,68

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
RECETTES TOTALES (2)	98 953,40	98 953,40
Restes à réaliser - reports	98 953,40	98 953,40
Non affectées aux opérations	98 953,40	98 953,40
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	98 953,40	98 953,40

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21
	211 Ecoles maternelles
RECETTES TOTALES (2)	98 953,40
Restes à réaliser - reports	98 953,40
Non affectées aux opérations	98 953,40
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	98 953,40

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 025,00	2 025,00
Restes à réaliser - reports	2 025,00	2 025,00
Non individualisées en opérations	2 025,00	2 025,00
23 Immobilisations en cours	2 025,00	2 025,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32	
	321 Bibliothèques et médiathèques	
DEPENSES TOTALES (2)	2 025,00	
Restes à réaliser - reports	2 025,00	
Non individualisées en opérations	2 025,00	
23 Immobilisations en cours	2 025,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	254 500,00	254 500,00
Dépenses de l'exercice	250 000,00	250 000,00
Non individualisées en opérations	250 000,00	250 000,00
23 Immobilisations en cours	250 000,00	250 000,00
Restes à réaliser - reports	4 500,00	4 500,00
Non individualisées en opérations	4 500,00	4 500,00
23 Immobilisations en cours	4 500,00	4 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 42	
	422 Autres activités pour les jeunes	
DEPENSES TOTALES (2)	254 500,00	
Dépenses de l'exercice	250 000,00	
Non individualisées en opérations	250 000,00	
23 Immobilisations en cours	250 000,00	
Restes à réaliser - reports	4 500,00	
Non individualisées en opérations	4 500,00	
23 Immobilisations en cours	4 500,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	97 760,00	97 760,00
Dépenses de l'exercice	48 460,00	48 460,00
Non individualisées en opérations	48 460,00	48 460,00
23 Immobilisations en cours	48 460,00	48 460,00
Restes à réaliser - reports	49 300,00	49 300,00
Non individualisées en opérations	49 300,00	49 300,00
23 Immobilisations en cours	49 300,00	49 300,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	522 Actions en faveur de l'enfance et de
DEPENSES TOTALES (2)	97 760,00
Dépenses de l'exercice	48 460,00
Non individualisées en opérations	48 460,00
23 Immobilisations en cours	48 460,00
Restes à réaliser - reports	49 300,00
Non individualisées en opérations	49 300,00
23 Immobilisations en cours	49 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		
		IV
		A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	48 312,96	2 553 631,10	2 601 944,06
Dépenses de l'exercice	33 540,00	639 600,00	673 140,00
Non individualisées en opérations	33 540,00	639 600,00	673 140,00
20 Immobilisations incorporelles	8 540,00	0,00	8 540,00
21 Immobilisations corporelles	25 000,00	401 600,00	426 600,00
23 Immobilisations en cours	0,00	238 000,00	238 000,00
Restes à réaliser - reports	14 772,96	1 914 031,10	1 928 804,06
Non individualisées en opérations	14 772,96	1 914 031,10	1 928 804,06
20 Immobilisations incorporelles	8 535,60	0,00	8 535,60
21 Immobilisations corporelles	6 237,36	18 217,20	24 454,56
23 Immobilisations en cours	0,00	1 895 813,90	1 895 813,90
RECETTES TOTALES (2)	0,00	281 277,00	281 277,00
Restes à réaliser - reports	0,00	281 277,00	281 277,00
Non affectées aux opérations	0,00	281 277,00	281 277,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	281 277,00	281 277,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		
	810 Services communs	816 Autres réseaux et services divers	821 Équipements de voirie	824 Autres opérations d'aménagement	
DEPENSES TOTALES (2)	17 075,60	31 237,36	2 518 509,10	35 122,00	
Dépenses de l'exercice	8 540,00	25 000,00	621 000,00	18 600,00	
Non individualisées en opérations	8 540,00	25 000,00	621 000,00	18 600,00	
20 Immobilisations incorporelles	8 540,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	25 000,00	383 000,00	18 600,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	238 000,00	0,00	
Restes à réaliser - reports	8 535,60	6 237,36	1 897 509,10	16 522,00	
Non individualisées en opérations	8 535,60	6 237,36	1 897 509,10	16 522,00	
20 Immobilisations incorporelles	8 535,60	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI

BP2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810	816	821	824
	Services communs	Autres réseaux et services divers	Équipements de voirie	Autres opérations d'aménagement
21 Immobilisations corporelles	0,00	6 237,36	1 695,20	16 522,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 895 813,90	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	281 277,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	281 277,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	281 277,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	281 277,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B46

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb. (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
MIN238436EUR002	SA CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	31/12/2011		01/03/2012	F		3.71	3.71		T	X	N	A-1
MON506765EUR	SA LA BANQUE POSTALE	24/12/2015		01/02/2017	F		1.21	1.21002		A	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
16818 Autres prêteurs (total)													
105211024	Etablissement CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	27/06/2007		28/06/2008	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	IV
	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI			BP	2019
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			IV	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)			A2.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
								Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP 2019
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	2	26/05/1999
Linéaire	2032 Frais recherche/Développement	2	26/05/1999
Linéaire	205 Concessions/Licences	2	26/05/1999
Linéaire	208 Autres immo incorp.	2	26/05/1999
Linéaire	2156 Matériel incendie	8	26/05/1999
Linéaire	2157 Matériel de voirie	6	26/05/1999
Linéaire	2158 Autres instal techniques	6	26/05/1999
Linéaire	2182 Matériel de transport	10	26/05/1999
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/05/1999
Linéaire	2184 Mobilier	10	26/05/1999
Linéaire	2185 Cheptel	10	26/05/1999
Linéaire	2188 - Autres immob.	10	26/05/1999
Linéaire	2121 Plantations	15	13/12/2006

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		237 990,00	237 990,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		137 990,00	137 990,00
1641	Emprunts en euros	124 440,00	124 440,00
1681	Autres emprunts	13 550,00	13 550,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000,00	100 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	237 990,00	2 073 192,53	D001 0,00	2 311 182,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 133 084,61	III 4 133 084,61
Ressources propres externes de l'année (a)		249 000,00	249 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	199 000,00	199 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 884 084,61	3 884 084,61
28031	Amortissements des frais d'études	3 510,00	3 510,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	632,23	632,23
28051	Concessions et droits similaires	8 727,54	8 727,54
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	14 365,44	14 365,44
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	95 576,41	95 576,41
28151	Réseaux de voirie	25,75	25,75
28152	Installations de voirie	9 312,41	9 312,41
281534	Réseaux d'électrification	322,78	322,78
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 055,24	10 055,24
28182	Matériel de transport	20 215,55	20 215,55
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	40 371,88	40 371,88
28184	Mobilier	6 400,45	6 400,45
28188	Autres immobilisations corporelles	17 134,32	17 134,32
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 657 434,61	3 657 434,61

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 133 084,61	417 069,41	1 400 532,65	255 590,47	6 206 277,14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 311 182,53
Ressources propres disponibles	IV 6 206 277,14
Solde	V = IV - II (6) + 3 895 094,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					65 000,00	14 251,21											376,67	7 318,21
UNION SPORTIVE BOIS LE ROI	2010	X	Union sportive Bois-le-Roi	Agence C.AGRICOLE	65 000,00	14 251,21	1,58	M	F		3,45	F		3,45			376,67	7 318,21
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 567 697,00	1 373 485,80											27 927,20	24 855,06
HLM TROIS MOULINS HABITAT	2010	X	construction	DEXIA - CREDIT LOCAL	1 028 550,00	906 191,94	40,33	A	F		1,87	F		1,87			16 945,79	14 897,89
HLM TROIS MOULINS HABITAT	2011	X	Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	539 147,00	467 293,86	31,42	A	F		2,35	F		2,35			10 981,41	9 957,17
TOTAL GENERAL					1 632 697,00	1 387 737,01											28 303,87	32 173,27

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	IV B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 60 477,14
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D 60 477,14
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 5 939 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 1,02%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES

IV
C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	0	0	0
DGS	A	1	0	1	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18	1	19	13,8	1	14,8
ATTACHE	A	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR PP 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3	0	3	1	0	1
REDACTEUR T.	B	3	0	3	2	1	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PP 1ère CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PP 2ème CLASSE	C	6	0	6	4,8	0	4,8
ADJOINT ADMINISTRATIF PP1ERE CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF T.	C	2	1	3	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		33	2	35	25,2	3	28,2
INGENIEUR	A	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN	B	1	0	1	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	9	0	9	8,4	0	8,4
ADJOINT TECHNIQUE T.	C	16	2	18	9,8	3	12,8
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3	0	3	3	0	3
AGENT DE MAITRISE T.	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		7	0	7	4,8	1	5,8
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	6	0	6	3,8	1	4,8
ECOLES MATERNELLES							
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ECOLES MATERNELLES							
FILIERE SPORTIVE (g)		0	1	1	1	0	1
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	0	1	1	1	0	1

COMMUNE de BOIS LE ROI - 77 - BUDGET COMMUNAL BOIS LE ROI	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES

IV
C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		1	2	3	2	1	3
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0	1	1	1	0	1
ADJOINT PATRIMOINE T.	C	1	1	2	1	1	2
FILIERE ANIMATION (i)		17	0	17	7	8	15
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ere CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ANIMATION PP 1ERE Classe	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ANIMATION PP 2ème classe	C	6	0	6	4	0	4
ADJOINT ANIMATION T.	C	9	0	9	1	8	9
FILIERE POLICE (j)		7	0	7	1	0	1
Adjoint Administratif (ASVP)	C	2	0	2	0	0	0
BRIGADIER-CHEF-PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1
GARDIEN-BRIGADIER	C	4	0	4	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		83	6	89	54,8	14	68,8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019		IV
		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
REDACTEUR T.	B	ADM	512	0,00	3-2	CDD
ADJOINT ANIMATION T.	C	ANIM	347	0,00	3-2	CDD
ADJOINT PATRIMOINE T.	C	CULT	347	0,00	3-2	CDD
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2EME CLASSE ECOLES MATERNELLES	C	S	347	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE T.	C	TECH	444	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE T.	C	TECH	347	0,00	3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
EJE (TNC 18h)	B	S	425	0,00	3	CDD
aux puer (TNC 19h)	C	S	351	0,00	3	CDD
Etudes (TNC 6h/HEBDO) 5 postes	N			0,00		
SCOLAIRES (TNC 4h/hebdo) 5 postes	N			0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	IV C1

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : remplacement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/09/2018 : Restauration scolaire et municipale	ELIOR ELRES	ELIOR ELRES	Société Française	516 068,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 01/08/2010 01/11/2010 12/09/2011	HLM TROIS MOULINS HABITAT UNION SPORTIVE BOIS LE ROI HLM TROIS MOULINS HABITAT	SA HLM TROIS MOULINS HABITAT Association UNION SPORTIVE BOIS LE ROI SA HLM TROIS MOULINS HABITAT	Société Française Association Société Française	1 028 550,00 65 000,00 539 147,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 01/01/2019 01/01/2019 01/01/2019	CRECHE 'DESSINE MOI UN MOUTON' LE TRAIT D'UNION UNION SPORTIVE BOIS LE ROI	Association CRECHE 'DESSINE MOI UN MOUTON' Association LE TRAIT D'UNION Association UNION SPORTIVE BOIS LE ROI	Association Association Association	
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération du Pays de FONTAINEBLEAU	01/01/2017	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	100 600,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Base de Loisirs BOIS LE ROI		Sans fiscalité propre	3 287,13

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

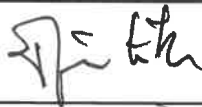
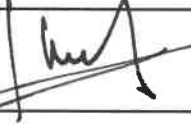
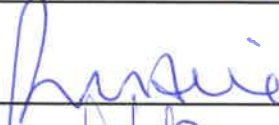
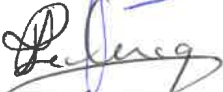
Présenté par le Le Maire,
 A Bois-le-Roi, le 10/04/2019
 Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
 A Bois-le-Roi, le 10/04/2019

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

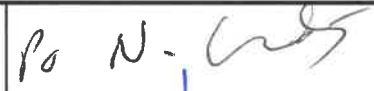
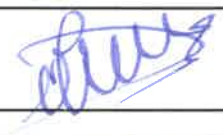
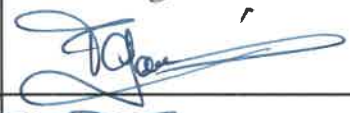
DINTILHAC David	
VINOT Nathalie	
REYJAL Thierry	
BELMIN Sandrine-Magali	
DUTHION Brice	
PRUZINA Marie-Hélène	
GUIBERT Jean-Philippe	
CUSSEAU Pauline	
HLAVAC Ollivier	
SALIOT Michèle	
MOONEN Antonius	
DURAND Didier	
BOYER Elizabeth	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

DEKKER Anne	
FONTANES Yves	
ALHADEF Emmanuelle	
FRAYSSE Angélique	
BORDEREAUX Damien	
AVENIN Mathilde	
DE OLIVERA David	
MAUCLERT Nicolas	
TURQUET Hubert	
CHAPIROT Christian	
TEIXEIRA Irène	
GATTIEN Max	
GAUTHIER Patrick	
BETTINELLI Catherine	
PERRIN Jean-Luc	
GIRE Camille	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2019, et de la publication le 19/04/2019

A Bois-le-Roi, le 23/04/2019



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

